

# COMMUNIQUÉ

**POUR PUBLICATION IMMÉDIATE**

## **Quoi faire quand la terre tremble?**

Montréal, le 20 septembre 2016 – La terre a tremblé dans la région de Montréal cette nuit. Un séisme de faible magnitude qui n'est pas sans rappeler que les risques de tremblements de terre sont élevés au Québec, indique le Bureau d'assurance du Canada (BAC).

Chaque année ce sont en moyenne 450 séismes qui secouent l'est du Canada et le Québec n'y échappe pas. D'ailleurs, selon Ressources naturelles Canada, le risque qu'un épisode majeur se produise dans le corridor Québec-Montréal-Ottawa au cours des 50 prochaines années est de 5 à 15 %.

Évidemment un séisme d'envergure aurait des répercussions sur la population et les pertes économiques globales seraient colossales. Cependant, il est possible de se protéger et de protéger les siens en prenant un minimum de précautions.

Depuis plusieurs années, le BAC a fait de la sensibilisation aux risques de séismes un enjeu prioritaire, notamment en commanditant la Grande Secousse, un exercice international de préparation aux tremblements de terre.

Aujourd'hui plus que jamais, le BAC encourage toutes les Québécoises et tous les Québécois à prendre part à cet événement annuel qui se déroulera dans exactement un mois, soit le 20 octobre 2016 à 10 h 20. En s'enregistrant gratuitement sur le site [www.grandesecousse.org](http://www.grandesecousse.org) les participants pourront mettre en pratique, comme des millions d'autres personnes à travers le monde, les trois gestes essentiels à poser en cas de tremblement de terre, soit : se baisser, s'abriter et s'agripper.

### **Quelques conseils utiles à conserver :**

Bien qu'on ne puisse pas prévenir les séismes, certains gestes peuvent aider à réduire les dégâts et les blessures.

#### **AVANT un tremblement de terre :**

- Convenez avec les membres de votre famille d'un lieu de rassemblement au cas où vous seriez séparés à la suite du séisme.
- Ayez votre trousse d'urgence prête.
- Déplacez les objets lourds sur les étagères du bas.
- Fixez les meubles en hauteur, les étagères, les miroirs, les équipements électroniques.
- Assurez-vous que les produits chimiques sont retenus adéquatement et, si votre domicile est équipé d'appareils au gaz, vérifiez que le réservoir de propane ou les conduites de gaz sont solidement arrimés.
- Préparez un inventaire détaillé de la maison.

- Participez chaque année à la Grande Secousse, un exercice mondial de préparation aux tremblements de terre.

**PENDANT un tremblement de terre :**

- Baissez-vous, abritez-vous et agrippez-vous!

Trois gestes qui pourraient contribuer à vous sauver la vie.

Des renseignements détaillés sur ce qu'il faut faire avant, pendant et après un séisme sont disponibles sur ces sites web :

[www.infoassurance.ca](http://www.infoassurance.ca)

[www.grandesecousse.org](http://www.grandesecousse.org)

**À propos du Bureau d'assurance du Canada**

Le [Bureau d'assurance du Canada](#) est l'association qui regroupe la majorité des assureurs de dommages au pays. Il offre différents services aux consommateurs afin de les informer et de les accompagner lors de la souscription de leurs assurances automobile et habitation, ou lors d'un sinistre.

– 30 –

**Renseignements** (journalistes uniquement) :

Caroline Phémus

Conseillère en affaires publiques

Téléphone : 514 288-1563, poste 2232